

**Liberté** : la liberté consiste à agir conformément à ce que l'on pense être le meilleur choix, c'est-à-dire le choix le plus rationnel et le plus juste, c'est-à-dire encore conformément à sa raison et sa conscience.

**Matière** : la matière est l'ensemble des choses qui peuvent être saisies par les sens.

**Esprit** : le domaine spirituel regroupe l'ensemble des choses qui ne peuvent être saisies que par la pensée (et non par les sens)

**Bonheur** : état dans lequel tous les besoins et désirs de l'homme sont satisfaits (du moins ceux qui correspondent à sa nature et à son identité)

**Sujet** : un sujet (par opposition à un objet) est un être conscient capable de s'auto-déterminer.

**Conscience** : faculté réflexive de l'esprit humain (qui lui permet de se prendre lui-même comme objet de pensée, et comme objet de jugement)

**Inconscient** : pour Freud, appartient au domaine de l'inconscient tout ce qui a été *refoulé*, c'est-à-dire ce dont l'individu *ne peut pas* prendre conscience du fait d'un acte de censure interne.

Remarque : il est souvent pertinent de distinguer, dans un sujet de bac, les problèmes que pose *le fait d'admettre* l'hypothèse de l'inconscient (est-ce une hypothèse scientifiquement valable ? est-ce une hypothèse moralement acceptable ? etc.), et les problèmes qui se posent *une fois qu'on l'a admis* (que faire face à l'inconscient, comment le connaître pour échapper aux névroses, etc.)

**Désir** : force psychique qui pousse l'individu vers un objet (l'objet du désir)

**Morale** : la morale est le système de règles qui différencie le Bien du Mal et qui nous commande de faire le bien.

**Devoir** : un devoir est un commandement moral, c'est une action que j'ai l'obligation (morale) d'effectuer ("le" devoir est l'ensemble des devoirs)

**Raison** : faculté de l'esprit qui permet de raisonner, c'est-à-dire de lier des concepts (ou des jugements) par des relations logiques.

**Réel** : le réel est l'ensemble des choses qui existent, aussi bien dans le monde intelligible que dans le monde sensible.

**Vérité** : est vrai un énoncé qui correspond à la réalité (intelligible ou sensible) ; un énoncé peut être dit vrai lorsqu'il a été validé par la méthode de vérification qui lui correspond (démonstration, expérimentation, etc.)

**Démonstration** : méthode de vérification par laquelle on montre que l'on peut déduire logiquement un énoncé à partir d'un ensemble d'axiomes (un énoncé démontré est un théorème)

**Perception** : la perception est la saisie par l'esprit de la réalité par l'intermédiaire des sens.

Remarque : Kant distingue la sensation (réception sensorielle non consciente) de la perception (sensation consciente) ; point important : nous avons vu (notamment avec Bergson) que la perception n'était jamais strictement passive : toute perception implique une construction, une interprétation du réel

**Théorie** : une théorie (scientifique) est une hypothèse qui s'est trouvée confirmée par l'expérience (par les tests expérimentaux)

**Expérience** : l'expérience a trois sens possibles : a) elle renvoie à la connaissance issue des sens, de l'observation (connaissance "empirique") ; b) elle désigne la compétence acquise par la pratique ("avoir de l'expérience") ; c) elle désigne une observation réalisée en laboratoire pour tester la validité d'une hypothèse ("faire des expériences")

**Interprétation** : le fait de découvrir ou de construire le sens d'un discours ou d'une suite d'événements. [Interpréter une séquence historique, c'est sélectionner et organiser les données de façon à leur donner sens ; interpréter la loi, c'est retrouver le sens de la loi].

**Histoire** : l'histoire a trois sens possibles : a) l'ensemble des faits passés (l'Histoire) ; b) tout récit doté d'un sens (raconter une histoire) ; l'histoire comme discipline (mise en récit des faits du passé permettant leur interprétation)

**Autrui** : autrui, c'est « ce moi qui n'est pas moi et que je ne suis pas » (Sartre) ; c'est donc un sujet (un « moi ») distinct et différent de moi (qui « n'est pas moi »).

**Art** : l'art désigne au sens général (artificiel), l'ensemble des produits de l'action de l'homme sur la nature ; au sens d'artisanat, il désigne ce qui est produit par l'homme conformément à un but et à l'aide de techniques ; au sens artistique (œuvres d'art), il désigne les productions de l'homme dont le but est la beauté (but esthétique).

**Technique** : la technique désigne l'ensemble des moyens mis en œuvre pour atteindre une fin ; un objet technique est donc un objet produit pour réaliser une fin utile (une œuvre d'art n'est donc pas réellement un « objet technique »)

**Travail** : est un travail tout effort accompli en vue d'une fin utile.

**Culture** : la culture désigne tout ce qui résulte de l'action de l'homme sur l'homme et sur la nature ; « une » culture désigne le mode de vie (caractérisé par des mœurs, des croyances, des habitudes...) qui caractérise une communauté ; la culture de l'homme

« cultivé » (culture générale) désigne un ensemble de connaissances dans des domaines considérés comme prestigieux.

**Justice** : est juste un rapport social conforme au système de valeurs pris comme système de référence (liberté, égalité...).

**Droit** : le droit est l'ensemble des lois, c'est-à-dire l'ensemble des normes collectives et obligatoires dont la transgression implique sanction.

**Société** : une société est un système de rapports entre individus ; peut être considéré comme social tout fait qui est à la fois extérieur aux individus et contraignant. Un fait social est une « institution » (chez Durkheim)

**Etat** : l'Etat est l'instance politique centralisée à laquelle se rattachent les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

**Langage** : le langage désigne la capacité (propre aux hommes) de s'exprimer et de communiquer à l'aide d'un système de signes conventionnels.

**Religion** : une religion est un système solidaire de croyances et de pratiques différenciant les domaines sacré et profane, et dont les membres sont rassemblés dans une communauté appelée « église ».

**Politique** : la politique est le domaine relatif à l'interaction des hommes suivant des lois conformément à une exigence de justice (en ce sens, l'homme n'est pas seulement un « animal social » pour Aristote — c'est-à-dire un animal qui trouverait un intérêt personnel à entrer en société — mais bien un « animal politique » : l'homme est un être qui ne peut réaliser pleinement sa nature que dans une Cité au sein de laquelle les échanges entre les hommes sont régis par des lois justes.)

**Vivant** : un être vivant est un organisme animé par un principe interne de nutrition-croissance et de reproduction. Aristote différencie les organismes animés par une « âme végétative » (principe de nutrition-croissance et reproduction : les végétaux), une « âme sensitive » (idem, + perception et sensations : les animaux), une « âme intellectuelle » (idem + intelligence : les hommes).